



Formation

Moratoire sur le génie génétique: ce qui ne rentre pas dans le cadre pas est écarté

07.12.2016

D'un coup d'oeil

Le Conseil national souhaite prolonger de quatre années supplémentaires le moratoire sur le génie génétique. Le débat a été dominé par des préjugés à l'égard d'une technique utilisée pour produire des denrées alimentaires que les Suisses ingèrent sans sourciller à l'étranger.

Le Conseil national a suivi le Conseil fédéral et souhaite prolonger de quatre années supplémentaires le moratoire sur le génie génétique. Il n'a pas souhaité de discussion sur la manière dont le génie génétique pourrait être utilisé par la suite. Mieux encore: une minorité importante était même prête à interdire définitivement la technologie concernée. Le débat a été marqué par des préjugés idéologiques à l'égard d'une technique utilisée pour produire des denrées alimentaires que tant de Suisses ingèrent sans sourciller à l'étranger. Et sans effets tardifs.

Une idéologie est une sorte de vision du monde figée qui s'oppose fermement aux informations dissonantes. Ainsi, de nombreux parlementaires sont convaincus que le génie génétique est diabolique. Des informations contradictoires, comme le fait que la technologie est utilisée avec succès dans de nombreux pays, sont niées. Ou alors, on dénigre les résultats d'études scientifiques démontrant que les plantes génétiquement modifiées nécessitent moins de pesticides. Ou celles arrivant à la conclusion qu'aucun problème de santé n'est observé chez l'homme ou chez les animaux.

La dissonance cognitive veut que des informations qui se trouvent en contradiction avec notre vision du monde soient niées ou combattues

La discussion relative à la prolongation du moratoire sur le génie génétique illustre bien la théorie de la dissonance cognitive. Celle-ci veut que des informations qui se trouvent en contradiction avec notre vision du monde soient niées ou combattues. Revenons en arrière: il y a quelques années, les opposants au génie génétique se sont offusqués lorsque, dans le cadre du programme de recherche national PRN 59, du pain confectionné avec des céréales génétiquement modifiées avait été distribué à la population à des fins expérimentales à l'entrée d'un supermarché. L'objectif était de déterminer si les Suisses sont vraiment rebutés par de telles denrées alimentaires. Las! On préfère ignorer de telles informations dissonantes pour pouvoir continuer d'affirmer devant le Parlement que les consommateurs suisses rejettent les denrées alimentaires contenant des ingrédients génétiquement modifiés.

Le consommateur ne serait-il pas plutôt mis sous tutelle? Que dire des milieux scientifiques qui pâtissent des mauvaises conditions-cadre offertes à la recherche sur le génie génétique vert? La Suisse ne se ferme-t-elle pas aux évolutions internationales? L'agriculture ne manque-t-elle pas une chance d'utiliser des plantes résistantes à la pourriture des pommes de terre ou à l'oïdium?

Pour un pays qui se revendique champion du monde de l'innovation et qui a besoin de la recherche scientifique, faute de matières premières, des idéologies hostiles à la technologie et infondées devraient être taboues. Il reste à espérer que le Conseil des États corrigera la décision du Conseil national et qu'on donnera une chance au génie génétique dans quatre ans, ne serait-ce que dans des zones spécifiques.